

Lancement de l'Atlas de la biodiversité intercommunal du territoire

En mai, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales lance officiellement son Atlas de la biodiversité intercommunale (ABiC), un projet structurant destiné à mieux connaître, préserver et valoriser la richesse naturelle du territoire.

Cet atlas a pour objectif, dans un premier temps, de réaliser un état des lieux de la biodiversité locale avant de produire une synthèse des enjeux à l'échelle communale et intercommunale et d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions.

POURQUOI UN ABiC ?

Face à l'érosion de la biodiversité et aux évolutions rapides du territoire (urbanisation, changements climatiques, évolution des usages), il est aujourd'hui indispensable de disposer d'une connaissance fine et partagée du patrimoine naturel local. L'Atlas de la biodiversité intercommunale permet de combler ce manque en rassemblant des données actualisées sur l'ensemble du territoire.

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX AGIR

L'Atlas de la biodiversité intercommunale constitue un outil d'aide à la décision pour les élus et les acteurs du territoire. Il permettra notamment :

- d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement,
- d'identifier les enjeux écologiques locaux et les secteurs à préserver,
- de définir des actions concrètes de préservation et de valorisation du patrimoine naturel,
- de sensibiliser les habitants aux richesses naturelles qui les entourent.

UN PROJET COLLECTIF À L'ÉCHELLE DES COMMUNES

Chaque commune est pleinement associée à la démarche. Un référent communal sera identifié pour assurer le lien entre la commune et l'intercommunalité, faciliter la mise en œuvre des inventaires et relayer les informations localement.

UNE CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE POUR LES HABITANTS

Au-delà des acteurs institutionnels, l'ABiC se veut également ouvert aux habitants, associations et acteurs locaux, qui seront invités à participer à certaines actions (animations, inventaires participatifs, temps de restitution).

À ce titre, un **atlas participatif** en ligne est déjà accessible à tous pour recueillir les données naturalistes du territoire.

Plus d'information sur l'atlas de la biodiversité et la cartographie participative :

<https://www.ccpvm.fr/amenagement-du-territoire/environnement/atlas-de-la-biodiversite/>

L'atlas de la biodiversité est réalisé avec le soutien financier de l'Office Français pour la Biodiversité et de l'Union Européenne.



CONTACTS CCPVM

Service Environnement

06.13.10.41.00 / thomas.proquez@ccpvm.fr

Service Communication

06 03 69 90 66 / communication@ccpvm.fr